

Lyon, le 9/06/2022

Présentation du Panorama de l'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes et du Baromètre de l'artisanat dans le Rhône

À l'occasion de la Semaine Nationale de l'Artisanat, qui se déroule du 3 au 10 juin 2022, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes présente le poids économique de l'artisanat et ses tendances sur les cinq dernières années en Auvergne-Rhône-Alpes. Fort de ses 221 000 entreprises, l'artisanat est un acteur majeur du développement des territoires.

Quatre tendances se confirment aujourd'hui :

- La cession-transmission d'entreprises représente un véritable enjeu auquel il peut être difficile de répondre.
- L'artisanat se rajeunit et se féminise.
- Le nombre d'entreprises augmente, dopé par le boom des créations de microentreprise.
- Les entreprises artisanales sont de plus en plus pérennes.

Du fait de la pandémie de COVID-19, ces tendances se sont intensifiées en 2020 et 2021. La crise confirme l'intérêt des citoyens pour les produits locaux, pour une consommation responsable et plus écologique, et de manière globale, pour une économie de proximité.

La cession-transmission d'entreprises représente un véritable enjeu pour la CMA

Sur les cinq prochaines années, ce sont plus de 42 300 entreprises à reprendre dans le secteur de l'artisanat dans notre région. Avec des dirigeants qui arrivent à l'âge de la retraite, le nombre d'entreprises à transmettre continue d'augmenter.

L'enjeu consiste désormais à rapprocher les entrepreneurs qui souhaitent transmettre et ceux qui souhaitent reprendre. La reprise, est une solution d'autant plus intéressante pour les repreneurs puisque les chances de réussite d'une reprise sont de 95% (contre 60% pour de la création).

Pour répondre à cet enjeu, la CMA, acteur majeur sur la création reprise fait grandir les compétences et déploie un panel de formations continues spécialement adaptées à l'entreprise artisanale (transmission, reprise d'entreprise, management, comptabilité et gestion, numérique, commercial, juridique, etc.).

La CMA propose aussi des réunions d'informations pour tous : en 2021, 10 000 porteurs de projet ont été accompagné par la CMA, ce qui montre un vrai engouement pour l'entreprenariat dans l'artisanat.

Contacts presse :

Cyril FOROT
04 72 44 61 93
cyril.forot@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

Présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et forte de l'expertise de ses 680 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les 221 000 entreprises artisanales de la région à tous les stades de leur développement : création, apprentissage, développement, transmission. L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi 301 800 salariés et 22 900 apprentis.

L'artisanat se rajeunit et se féminise

En 2021, parmi les 37 000 entreprises créées, on observe un rajeunissement des porteurs de projets, de plus en plus de néo-entrepreneurs sont des jeunes de moins de 35 ans ou des femmes qui envisagent de faire carrière dans le secteur de l'artisanat.

Les actions menées auprès des jeunes par les CMA de la région valorisent les métiers de l'artisanat.

Ces actions passent par :

- La présentation des métiers et savoir-faire de l'artisanat lors d'événements réguliers : salons, portes ouvertes, ateliers, etc.
- Le soutien des centres de formations et de l'apprentissage : en 2021, on recensait 22 900 apprentis dans la région.

S'il se rajeunit, le secteur attire aussi de plus en plus de femmes puisqu'on note une évolution de +50% de dirigeantes d'entreprises entre 2016 et 2021.

Le nombre d'entreprises augmente

Depuis 2016, on note une augmentation de 105% de création de microentreprises en zone urbaine comme en zone rurale. En effet, la création d'entreprise est à la portée de tous et s'envisage désormais comme une carrière professionnelle.

Les chiffres de la création d'entreprise montrent que les déséquilibres entre les villes et les campagnes sont moins marqués en 2021. Les départements les plus peuplés concentrent évidemment la plus forte création d'entreprises, mais les départements les moins peuplés comptabilisent également des taux de création positifs et un nombre plus important de créations par rapport à 2020 ou à 2019.

Cette hausse est un impact direct de la crise sanitaire, les femmes et les hommes, ont un besoin de liberté, l'envie d'être à leur compte et du donner du sens à leur vie.

Le taux de création reste équilibré sur l'ensemble des secteurs : « Service » +20% ; « Alimentation » +16% ; « Bâtiment » + 15% ; « Fabrication » +18%.

Avec des implantations couvrant chaque espace de vie de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la CMA intervient dans une relation de proximité avec les écosystèmes locaux, entreprises, collectivité, institutions, associations.

Cette proximité avec les artisans permet à la CMA de proposer des services personnalisés aux artisans, en phase avec leur territoire.

Contacts presse

Cyril FOROT
04 72 44 61 93
cyril.forot@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et forte de l'expertise de ses 680 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les 221 000 entreprises artisanales de la région à tous les stades de leur développement : création, apprentissage, développement, transmission. L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi 301 800 salariés et 22 900 apprentis.

Aussi, les partenariats avec les acteurs financiers et institutionnels tels que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités sont l'occasion pour les néo-artisans d'accéder à des financements adaptés ou à des diagnostics et accompagnements sur-mesure.

Les entreprises artisanales sont de plus en plus pérennes

Malgré la pandémie de COVID-19 et la crise économique, les radiations d'entreprise n'ont pas brutalement augmenté. 70% des entreprises artisanales sont encore en activité après trois ans et la moyenne d'ancienneté est de 9 ans.

Les entreprises artisanales les plus pérennes sont celles qui ont su investir du temps et de l'argent dans :

- Les ressources humaines, en recrutant et en fidélisant les salariés par la mise en place de formes innovantes d'organisation de travail.
- Le numérique, avec l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux
- La transition écologique

Pour ce faire, la CMA propose de nombreuses ressources aux artisans pour dynamiser leur entreprise grâce au développement de partenariats tels que le Contrat Artisanat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes par exemple ou par des formations disponibles sur de multiples domaines (numérique, transition écologique, management, transmission, etc.).

Les chiffres 2022 de l'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes

- 221 000 entreprises artisanales, soit +39% en 5 ans
- 301 800 salariés
- 42 milliards d'euros de chiffres d'affaires
- 22 900 apprentis
- 42 300 entreprises artisanales à transmettre dans les 5 ans
- 37 000 créateurs d'entreprise artisanale en 2021

Source : CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Contacts presse

Cyril FOROT
04 72 44 61 93
cyril.forot@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et forte de l'expertise de ses 680 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les 221 000 entreprises artisanales de la région à tous les stades de leur développement : création, apprentissage, développement, transmission. L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi 301 800 salariés et 22 900 apprentis.